



Date du
dernier
entretien :
03/05/2021

PAT DU PAYS D'EPINAL

IDENTITE

Porteur

Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays
d'Epinal cœur des Vosges

Territoire

Vosges (88) – Grand Est

168 communes pour 143 000 habitants

Nombre d'EPCI : 3

Contact technique

Léa Larbaoui

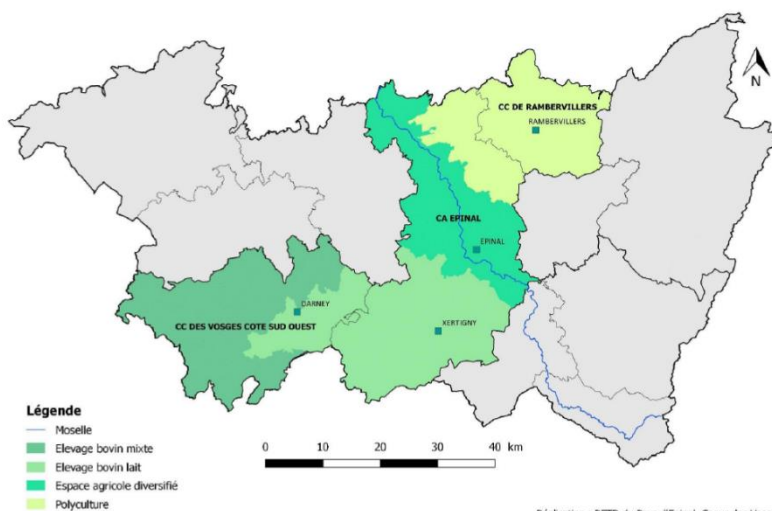
Cheffe de service vélo, tourisme et
mobilité

PETR du Pays d' Epinal, cœur des
Vosges

llarbaoui@pays-epinal.fr

Date du dernier entretien

03 mai 2021



Périmètre du PÉTAR du Pays d'Epinal, Cœurs
des Vosges

TYPOLOGIE

PAT de type agri alimentaire d'offre

Gouvernance de type agri alimentaire ouverte

La typologie des PAT est fondée sur le croisement de la transversalité du projet (prise en compte d'un ou plusieurs secteurs d'action publique¹) et de sa contribution annoncée à la prise en compte de la transition, particulièrement de ses enjeux environnementaux. Elle comprend deux grands types et quatre sous-types : les PAT agri-alimentaires (soit générique, soit de transition), les PAT systémiques (soit générique, soit de transition).

La typologie de la gouvernance distingue quatre grands types de gouvernance : gouvernance interne (élus politiques seul et/ou techniciens seuls), gouvernance agri-alimentaire (cogestion élus/profession agricole : elle est qualifiée de fermée quand elle ne concerne que la chambre d'agriculture, et d'ouverte lorsqu'elle intègre aussi les organisations de l'agriculture paysanne), gouvernance multi-acteurs (présence d'acteurs de plusieurs secteurs d'action).

CONTEXTE TERRITORIAL

Le PETR du Pays d'Epinal, cœur des Vosges est composé de deux communautés de communes à **dominante rurale** et de la communauté d'agglomération d'Epinal à caractère un L'accessibilité de la population rurale aux services administratifs est un **peu plus urbain**. enjeu majeur du territoire, qui connaît également **des enjeux de santé liés à l'alimentation** : 17% des adultes du territoire de l'agglomération d'Epinal présentent une forme d'obésité. Les diagnostics conduits sur le territoire mettent en avant de manière générale l'enjeu pour les territoires du PETR de renforcer leur attractivité en attirant de nouveaux habitants, tout en développant l'activité économique.

Concernant l'agriculture, elle est typique des espaces agricoles vosgiens : élevage laitier de petite montagne dans la région de la Vôge, polyculture et poly élevage au Nord et élevage bovin mixte à l'ouest. Ce type d'agriculture est particulièrement propice à la **vente en circuits courts**, particulièrement présente dans le département. La tendance actuelle est à l'accroissement de la demande de produits locaux dans l'alimentation quotidienne des populations et contexte agricole du Pays d' Epinal paraît particulièrement adapté pour répondre à ce besoin, excepté la filière légumière locale.

¹ Selon le RnPAT, six secteurs d'action identifiés : économie alimentaire, culturel et gastronomie, nutrition-santé, accessibilité sociale, environnement, urbanisme et aménagement

ACTION PUBLIQUE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE AVANT LE PAT

Il n'y a pas d'actions notables du Pays sur les questions alimentaires antérieurement à l'initiation de la démarche PAT. Le Pays s'est rapproché en amont de la Chambre d'agriculture car n'avait pas de connaissances ni de compétences sur ces sujets en interne.

L'ELABORATION DU PAT

LA DEMARCHE

Le PETR s'engage en 2018 dans un PAT. Il compte notamment sur son réseau maillé de 28 **maisons des services au public** (MSAP, développées depuis 2007 pour répondre aux enjeux d'accès aux services administratifs) pour disséminer ses actions autour de l'alimentation car dispose d'un accès direct aux habitants grâce aux MSAP. La volonté de construction du PAT naît donc de la volonté du PETR de pouvoir offrir un service supplémentaire aux usagers des MSAP. Le PETR se rapproche de la chambre d'agriculture et obtient un financement du PNA en 2018. Il est reconnu par le ministère la même année. Faute de stratégie et d'animation claire du dispositif, **la démarche PAT stoppe dès 2019.**

Sur base du repositionnement stratégique de la collectivité acté par les élus depuis septembre 2020, le PAT a maintenant vocation à être réintégré au Projet de Territoire du PETR, projet en cours de construction en 2021. Le PAT dépose la même année du **dossier de renouvellement de labellisation** qui est accordé par le ministère (labellisation de niveau 1).

L'ORGANISATION DE LA MAITRISE D'OUVRAGE

L'élue référente du projet est Sylvie Dalguère. Le PAT est porté par **le service tourisme, vélo, filière bois du PETR**. Entre septembre 2019 et 2021, il n'y avait plus de chargé de mission PAT mais depuis le début 2021, c'est la cheffe de service tourisme vélo filière bois qui endosse ce rôle, en dédiant un demi ETC sur le PAT environ.

LA GOUVERNANCE DE L'ELABORATION DU PAT

Une nouvelle gouvernance, plus stable et établie, est proposée à partir de 2021.

- **Comité de pilotage** : Il est en cours de constitution et sera en charge du suivi de la démarche, avec pour objectif de définir la stratégie du PAT De réaliser les arbitrages. Il sera composé d'un représentant du PETR (gouvernance et présidence du comité), d'un représentant de chaque collectivités partenaires, et d'un représentant des chambres consulaires membres de la démarche, mais

aussi de représentant institutionnels (DDT, DRAAF). La Présidence sera assurée par le PETR du Pays d'Epinal Coeur des Vosges. Il aura vocation à se réunir à minima deux fois par an.

- **Comité technique** : il sera chargé de formuler des préconisations
- **Plusieurs comités locaux** : organisé à l'échelle de chaque EPCI

Fort des enseignements des premières années, la nouvelle gouvernance s'animera en articulant les deux échelles PETR et EPCI, en prévoyant un cadre d'intervention adapté à chaque EPCI, permettant une duplication sur les autres territoires.

LA COMMUNICATION

Non renseigné

LE FINANCEMENT

Le poste d'animateur du PAT est financé en interne. Le PAT dispose aussi de financements issus du Plan de Relance France Relance.

LE PAT

LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

A partir de l'analyse des besoins conduite auprès des trois EPCI du territoire du PETR, les objectifs suivants ont été identifiés comme à développer et accompagner :

- Accompagner le développement des débouchés locaux pour les agriculteurs du territoire du PETR
- Proposer des modalités d'accompagnement pour les agriculteurs devant adapter le cadre de production ;
- Permettre aux acteurs publics de respecter leurs obligations dans le cadre du respect de la loi EGALim ;
- Accompagner les projets innovants du territoire et en favoriser l'appropriation et/ou la duplication à l'échelle du territoire du PETR.

Source : dossier de demande de labellisation, 2021

LE PLAN D'ACTION

L'arrêt du projet et la demande de nouvelle labellisation a amené le PETR à reprendre le projet depuis le début. Le PETR s'attèle donc à construire un diagnostic du territoire (qui n'existait pas avant), qui par la suite débouchera sur un plan d'actions selon les résultats du diagnostic. La formalisation d'un plan d'actions pluriannuel est donc prévue pour juin-juillet 2022. Deux premiers axes ressortent en termes de proposition d'actions :

- Conduite d'un diagnostic partenarial sur l'état de la production locale et des potentiels besoins (analyse travaillée à l'échelle des trois EPCI du PETR) ;
- Accompagnement et analyse du cadre de duplication des projets locaux les plus avancés.

LA MISE EN ŒUVRE DU PAT

L'ÉVOLUTION DE LA GOUVERNANCE

PAT pas encore au stade de mise en oeuvre

LES ACTIONS EN COURS OU RÉALISÉES

- Organisation d'ateliers nutritionnels dans les MSAP (17 ateliers organisés dans 13 MSAP, 138 participants)
- Organisation d'ateliers pratiques culinaires sur l'alimentation équilibrée et locale (8 ateliers organisés dans 5 MSAP, 30 participants)
- Étude sur la gestion des invendus chez les producteurs locaux
- Promotion de produits locaux lors des Comices Agricoles (850 repas servis)
- Réalisation de deux études de marchés sur le type d'organisation collective pour la vente de produits locaux
- Début de travail sur une action d'identification du foncier disponible
- Cycle de formations/conférences : « Quels légumes dans les Vosges ? »

L'ÉVALUATION

Il est prévu un certain nombre de critères quantitatifs pour s'assurer du bon suivi du projet tout au long de son déroulement.

L'ARTICULATION DU PAT

AVEC LES AUTRES DISPOSITIFS DE POLITIQUE PUBLIQUE

La démarche PAT du PETR s'intègre dans les stratégies territoriales avec :

- Une prise en compte des projets de territoire de deux EPCI sur trois
- Les PTRE (Pactes Territoriaux de Relance et de Transition Ecologique) dont la coordination est placée sous la responsabilité du PETR et où le PAT a été identifiée comme un cadre structurant pour le développement des territoires ;
- Le PCAET conduit par le syndicat mixte des Vosges Centrales dont la participation au comité de pilotage de la démarche est prévue ;
- Un lien avec les CLS mis en oeuvre sur les EPCI afin de conforter les démarches de sensibilisation au niveau des pratiques alimentaires ;
- Une attention sera également portée aux actions conduites au sein des QPV via la participation de la CAE et donc des actions prévues et conduites au titre du contrat de Ville.

Source : dossier de demande de labellisation, 2021

COOPERATION ENTRE TERRITOIRES

Non encore renseigné

ENSEIGNEMENTS

BENEFICES ET REUSSITES

- Des actions opérationnelles conduites sur le terrain sur le volet sensibilisation nutritionnel et valorisation de la production locale
- Bonne présence sur le territoire de producteurs locaux sensibilisés à la démarche
- Echelle du territoire qui permet une bonne interaction entre les bassins de vie et de production

DIFFICULTES ET FREINS

- Pas de diagnostic élaboré, faute de stratégie partagée entre les partenaires
- Pas de pilotage clair : absence de formalisation d'un projet territorial, et défaut d'animation et de communication autour de la démarche
- Un ancrage territorial à géométrie variable au regard de l'ambition initiale du projet ;
- Absence de formation d'une partie des acteurs engagés dans la démarche (animateurs MSAP) ;
- Des territoires inégalement touchés par la démarche sans que cela soit corrélé au regard d'une analyse des besoins

POUR ALLER PLUS LOIN



Cette action est cofinancée par le Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.

